

Compte-rendu Réunion d'information syndicale sur ANDJARO(le 03-01-2022)

Déroulement de la réunion :

- 1 Présentation d'ANDJARO
- 2 Discussion
- 3 Bilan du Lot
- 4 L'avis de la FSU-SNUipp sur les risques de dérives

1 - Présentation d'ANDJARO:

L'administration nous a présenté le dispositif ANDJARO lors du dernier CTSD (comité technique spécial départemental).

ANDJARO nous a été présenté comme la « solution pour la gestion du remplacement ». Les secrétaires de circo ayant beaucoup de travail et n'ayant aucun outil adapté existant pour faciliter leur travail (chacun·e a sa propre façon de gérer), ANDJARO pourra améliorer et simplifier les tâches des secrétaires.

Fonctionnement:

- La secrétaire de circonscription reçoit l'information indiquant l'absence d'un.e enseignant.e.
- La plate forme ANDJARO dispose de la liste des remplaçant.es disponibles et propose un.e remplaçant.es. La secrétaire valide la liste mais peut faire des modifications manuellement.

Mais cela est amené à être à la marge car cela modifiera les frais de déplacement et le temps imparti (il a déjà été précisé, dans un des départements expérimental, que le temps moyen de validation était de 58 secondes...)

- Le.la collègue remplaçant.e reçoit une notification par mail sur sa boite ac-toulouse ou par SMS ou sur une application dédiée suivant son choix avec le lieu, le niveau de classe et le nombre d'élèves.
- Le.la directeur.trice de l'école de rattachement et de celle qui a besoin d'un.e remplaçant.e reçoivent également une notification sur la boite de l'école.
- Les collègues peuvent opter par défaut pour le mail sur sa boite ac-toulouse ou le SMS ou télécharger l'application. Attention, il s'agirait alors dans ces deux derniers cas de transmettre ses données personnelles à une plate forme privée.

2 - Discussion/commentaires, avis:

- Que se passe-t-il si on ne s'inscrit pas ?
 On reçoit un mail pour signifier le lieu du remplacement. A priori, il n'y a pas d'obligation à donner son numéro personnel ou de télécharger l'application.
- ANDJARO est déjà utilisé dans le privé pour gérer des personnels itinérants (livreurs, commerciaux...). Les données sont hébergées par google et ces personnels sont suivi à la minute et au mètre près.
 - Je ne veux pas que mes données soient suivie par une boite privée. Il faut aller voir sur leur site pour se rendre compte de la situation.
- Le chantage affectif fait par la DSDEN sur leur courrier (courrier envoyé par la DSDEN aux remplaçant·es) → ça améliorera les conditions de travail, les secrétaires gagneront en sérénité est insupportable.
- Attention au risque de hackage, difficulté de réception lorsqu'on est en zone blanche, manque de rigueur de fonctionnement des boites académiques (parfois bug, impossible d'y accéder)
 Beaucoup d'argent dépensé et donné à une boite privée par copinage pour un gain de productivité nul.
- On ne voit pas comment on peut améliorer la productivité, le problème étant le nombre de poste de remplaçant·e.
- Cela est dérangeant que le temps professionnel et personnel se chevauche. On nous nie le droit à la déconnexion
- Prévenu·es en juin et mis devant le fait accompli.

3 - Bilan du Lot:

Le Lot a été l'un des 3 départements pilote qui ont commencé l'expérimentation en septembre 2021.

→ Pour les secrétaires : 2 dont une motivée. elles dénoncent le double travail ANDJARO/ ARIA. En 3 mois, aucune amélioration du travail.

→ Pour les remplaçant·es : Au départ, les personnels sont placés assez proche, donc plutôt content·e, pourtant certain·es le regrettent car leur choix d'être rempla était lié au fait de remplacer dans une autre zone.

Impression de « flicage »

Appel tard 21h ou tôt avant 8h, problème qui soit disant va être réglé.

Dans le Lot, seuls 2 brigades n'ont pas donné leur numéro.

Bilan mitigé, qui n'a pas prouvé l'utilité d'un dispositif coûteux et privé qui ne répond pas à une demande des personnels.

4- L'avis de la FSU-SNUipp sur les risques de dérives :

- Externalisation des missions de service public. Cette expérimentation est contraire au principe même du service public de l'Édu cation, tel qu'il est inscrit dans la Constitution établissant que « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État ». Cette logique ouvre la voie à l'externalisation et la privatisation de toutes les missions exercées par les personnels fonctionnaires d'État de toutes catégories (enseignants, administratifs etc.).

L'utilisation des termes « collaborateur, manager, distance et temps que l'on doit mettre pour aller à l'open space... » »Le vocabulaire utilisé sur le site marchand de la société : « Plateforme de staffing - solution de staffing 360° - Une solution de staffing omnicanale, en temps réel - Simplifiez vos process, engagez vos équipes & faites gagner en agilité votre workforce. » est assez parlant.

- grand risque de déshumanisation des relations professionnelles.
- Possibilité faire des statistiques départementales en temps réel (pourcentage d'occupation des Brigades, kilométrages, nombres de remplacements pourvus ou non pourvus, remplacements effectués sur un jour, temps de transport, temps de réaction et activité de la secrétaire...)
- Donner son téléphone et son adresse personnelle à une plate-forme privée,
 n'est pas pareil que de le donner à l'administration (ce qui est déjà discutable !).
 Il convient donc de bien réfléchir avant d'accepter.
- Les secrétaires de circo vont être fliquées (la DASEN nous a dit que le but était d'obtenir des tableaux « vert »/validé)
- Si au final, les secrétaires n'ont qu'à valider, les suppressions de postes risques de s'enchaîner. Risque que ce soit un moyen de supprimer des postes.
- Les ISSR sont calculés à partir de l'adresse administrative. Pourquoi ne pas imaginer que l'ISSR sera calculée par rapport à l'adresse la moins distante (comme c'est le cas pour les animations pédagogiques!)
- On peut imaginer, par ailleurs, une évolution vers un contrôle renforcé (délai de route, heure de départ...) et des moyens de remplacements CDDisés et ubérisés qui permettraient de répondre à moindre coût au manque de remplaçants ponctuellement.

→ Lors du CTSD, la SG a clairement dit que cet outil concernait les secrétaires de circo, et que que nous étions seulement mis au courant, que nous n'avons pas d'avis à exprimer car cela ne change rien au travail des remplaçant·es.

L'administration a fait preuve d'un grand mépris envers les remplaçant·es, mettant en cause leur façon de travailler. (La DASEN s'est permis des remarques dénigrantes sur l'investissement des remplaçant·es)